



METTRE EN VALEUR  
LA VILLE ET  
AMÉLIORER L'HABITAT

Un peu plus d'une centaine de villes en France bénéficient de cet outil. Il détermine l'intérêt patrimonial des espaces publics et privés, et édicte des prescriptions sur les interventions à mener ; elles serviront de référence pour l'instruction des différentes autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclaration de travaux...).

Les objectifs sont importants et multiples car le PSMV s'intéresse aussi aux conditions de vie, à l'habitat et à l'économie : il s'agit d'un véritable projet de Ville qui doit associer ses habitants, qu'ils soient propriétaires ou locataires.



Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine

## QUESTIONS /RÉPONSES

### Les informations qui concernent ma maison seront-elles publiques ?

Non, elles ne peuvent être publiées qu'avec votre accord.

### Après la visite, est-ce que je pourrai faire les travaux que je souhaite ?

Oui, en respectant le règlement du Site patrimonial remarquable en vigueur. À noter que les travaux seront toujours soumis à l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France (dans le cadre de la demande d'urbanisme à déposer en mairie).

### Vais-je bénéficier d'aides à la restauration de mon bien ?

Oui, en défiscalisant grâce aux dispositions de la Loi Malraux, au dispositif de la Fondation du Patrimoine, en aide directe de l'État (ANAH sous conditions), de la Ville et de l'agglomération (aides à la pierre et opération façades).

### La visite aura-t-elle un impact sur mes impôts ?

Non. Aucune information n'est transmise aux services fiscaux.

Pour tout projet de travaux, les aides possibles, les règlements en vigueur, les services sont là pour vous aider.

Rodez agglomération  
service urbanisme  
ou patrimoine  
Tél : 05 65 73 83 00  
RODEZAGGLO.FR

Ville de Rodez  
service urbanisme  
Tél : 05 65 77 88 00  
VILLE-RODEZ.FR



## UN PLAN DE SAUVEGARDE ET DE MISE EN VALEUR pour la qualité et le cadre de vie de Rodez

Rodez agglomération s'engage, en accord avec la Ville de Rodez et l'État (Direction régionale des affaires culturelles), dans la création d'un Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) sur le centre historique de Rodez et le quartier de l'amphithéâtre. Le PSMV, nouveau nom des secteurs sauvegardés, vise à assurer la conservation et la transmission des richesses patrimoniales du territoire. Le périmètre est notamment marqué par l'architecture de la fin du Moyen-Âge et de la Renaissance, ainsi que par l'architecture Art Déco du quartier de l'Amphithéâtre.

UNE DÉMARCHE SCIENTIFIQUE ET CONFIDENTIELLE SOUTENUE PAR L'ÉTAT

Élaborer le PSMV de Rodez suppose de connaître finement les immeubles inclus dans son périmètre, ce qui implique de les visiter un à un. Les architectes et experts en patrimoine de l'Atelier Lavigne auquel l'agglomération de Rodez a confié cette étude doivent visiter tous les immeubles afin d'évaluer leur intérêt patrimonial. Ils doivent pouvoir visualiser les éléments extérieurs et intérieurs des immeubles (parties communes et privatives, cours intérieures, caves, combles compris) afin de définir les mesures propres à en assurer la conservation ou leur reconstitution et leur mise en valeur.

Les observations collectées et les photographies sont enregistrées dans un fichier confidentiel et accessible aux seules autorités assurant l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Le PSMV s'inscrit dans la poursuite des actions déjà engagées comme la labellisation Pays d'art et d'histoire en 2014 ou encore la création du Site patrimonial remarquable en 2017.

## INVENTAIRE LE BÂTI

# RÉVÉLER UNE VALEUR DE SON BIEN INSOUPÇONNÉE

Une équipe est constituée pour visiter chaque immeuble :

Alexandra SAN : architecte du patrimoine, Atelier Lavigne,

Maxime PARIS : archéologue et architecte, Atelier Lavigne,

Julien FOLTRAN : archéologue et historien, société Hadès,

Vincent DUCARRE : architecte urbaniste, Atelier Lavigne,

Oriane PILLOIX : chargée de mission inventaire, Rodez agglomération,

Yann LAUNAY : chargé d'étude du patrimoine, Rodez agglomération.



Alexandra SAN



Maxime PARIS



Julien FOLTRAN



Vincent DUCARRE



Oriane PILLOIX



Yann LAUNAY



Les visites sont organisées par Rodez agglomération, sur rendez-vous, proposé par téléphone et confirmé par courrier.

À noter : seules 2 à 3 personnes assistent aux visites. Chacun pourra vous indiquer l'époque de construction des différentes parties de votre bien, retracer son histoire. Ces informations sont une manière de révéler une valeur parfois insoupçonnée, utile à connaître avant d'entamer des travaux.



Sauvegarde et mise en valeur du patrimoine